

# Les châteaux romands : le château de Morat

Autor(en): **Perret, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218494>

## **Nutzungsbedingungen**

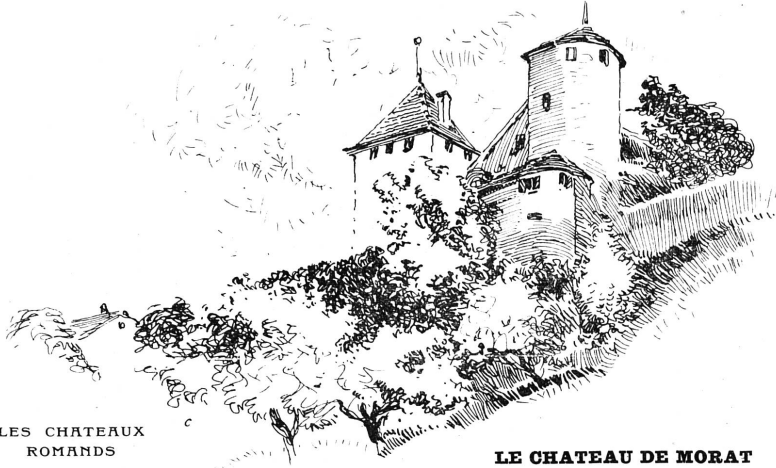
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES CHATEAUX ROMANDS

LE CHATEAU DE MORAT

**L**E château de Morat fut construit au treizième siècle par Pierre de Savoie. C'est une remarquable construction gothique, ses murs d'enceinte, ses tours et tourelles, ses créneaux et ses machicoulis en font le type parfait d'une demeure féodale.

L'histoire du château de Morat est liée à celle de la ville.

Sous la domination des Zähringen, Bertold IV avait donné à la ville une charte de liberté. Après l'extinction des Zähringen, Morat apparaît dans les actes comme ville libre impériale. Pendant les troubles de l'interrègne, elle dut se mettre sous le protectorat du comte Pierre II de Savoie qui construisit le château.

Devenu l'apanage de Jacques de Savoie, comte de Romont, maréchal de Bourgogne, Morat fut forcé d'ouvrir ses portes aux Confédérés, le 16 octobre 1475, elle passa définitivement sous leur domination. Les villes de Berne et Fribourg y placèrent une garnison.

C'est en juin 1476 que la ville de Morat fut entièrement cernée par l'armée bourguignonne, en avril déjà, Berne et Fribourg avaient renforcé la garnison.

Le vaillant Bubenbergh et ses braves se défendirent héroïquement et repoussèrent tous les assauts jusqu'au jour mémorable du 22 juin. La déroute des Bourguignons fut le résultat d'une surprise.

L'armée du duc, forte de 36.000 hommes campait dans la plaine, aux environs de Meyriez, des Granges et de Montilier; les avant-postes dissimulés derrière une haie verte, sur le plateau entre le Châtel et Salvagny. L'armée bourguignonne avait été alarmée le matin, puis renvoyée dans ses quartiers. C'est alors que les Suisses débouchèrent de la vieille route de Berne, au nombre d'environ 24.000 hommes. Rangés en 2 ou 3 corps de bataille, ils attaquèrent furieusement; les troupes ennemies alarmées à nouveau, arrivèrent en désordre et successivement, c'est ainsi qu'elles furent battues successivement. Le combat se changea en déroute et les Confédérés poursuivirent l'ennemi, l'épée dans les reins.

Cette victoire affermit pour longtemps le renom de valeur des Suisses.

Depuis cette époque, Morat fit partie du territoire de la Confédération, comme baillage commun des républiques de Berne et Fribourg. Le château devint résidence du bailli.

Aujourd'hui, c'est la demeure du Préfet de Morat.

« Morat, Morat, » s'écrie l'auteur des *Cités et Pays suisses*, « ton nom dès mon enfance résonne à mes oreilles comme aux oreilles d'un jeune cheval un cri de guerre... Lorsque paisible au centre d'un vaste et calme paysage, tu m'apparais dans le soleil du matin ou dans l'ombre du soir... au loin, entre les hêtres noirs contre le soleil... je me dis : Morat, tu es une petite ville allemande. Tu as l'air assoupi au bord de ton lac... je vois ton château avec sa tour carrée et ton église gothique... Le château s'élève à un

bout, l'église à l'autre. Tu es une petite ville de la Suisse allemande. Tu mènes une vie casanière et de bonne humeur. Tu te baignes dans ton lac en été... Tu mets des pantoufles le soir, tu joues au jass dans tes pintes en buvant le vin aigre du Vully...

« Je regarde le paysage entre des hêtres noirs, contre le soleil.

« Au fond le Jura, toujours droit, toujours azuré. Le ciel mauve touche doucement sa crête, sur le Jura se détache le Vully long et rond, clair avec les carrés verts des prés, les carrés jaunes des vignes, les carrés bruns des labours...

« Au pied du Vully, le lac ovale et terne. Les villages s'y mirent et les maisons de pierre alternent avec les peupliers...

« A droite et à gauche du lac, des marais : ceux de la Broye qui vont aux collines vaudoises, ceux du Seeland qui vont aux collines bernoises. Et les collines fribourgeoises donnent une main aux collines vaudoises, une autre aux collines bernoises et les collines rejoignent le Vully : et toutes, elles tournent autour du lac et de Morat, comme des fillettes font une ronde autour d'une fontaine... »

Mme David Perret.

TREIZE A TABLE

**P**OURQUOI craint-on d'être treize à une même table?... C'est qu'à la Cène, le Christ et ses douze apôtres formaient le nombre fatal, et que l'un d'eux périt le lendemain, après avoir souffert mille détresses.

Pourquoi redoute-t-on de passer sous une échelle ? Peut-être parce qu'il y a toujours le risque de recevoir un pot de couleur ou un marteau sur la tête, mais n'est-ce pas plutôt parce que les pendus, avant d'être suppliciés, écoutaient sous l'échelle du gibet la lecture de leur sentence ?

Dans beaucoup de maisons, on ne servait jamais le pain retourné. En effet, sous l'ancien régime, le bourreau devait se fournir toujours au même boulanger, son pain était le dernier de la fournée, et on le lui remettait retourné, sur le pas de la porte.

On dit que briser une coupe de verre blanc porte bonheur. C'est parce que les Juifs du moyen-âge brisaient une coupe dans les mariages, disant que l'union ainsi consacrée durerait autant d'années que la coupe avait donné de morceaux.

On a dit avec juste raison que la politesse était l'ensemble des superstitions dont le sens n'est plus apparent, — un peu absolue dans l'ensemble, cette définition a bien des points exacts.

Ainsi, à l'origine, la poignée de main signifiait tout simplement : « Voici ma main, prenez-la, et voyez, elle ne cache pas d'arme. » — Mais elle ne gardait son sens que si elle était donnée à droite, — à gauche, ce pouvait être, au contraire, une feinte pour poignarder par surprise, — et c'est pourquoi on ne donne jamais la main gauche...

Pourquoi dit-on : « Dieu vous bénisse ! » à quelqu'un qui éternue ? Sans doute parce que les Romains voyaient dans ce geste involontaire le signal de maladies, et pour éviter qu'il ne réalise ses promesses maléfiqes, ils imploraient d'avance les dieux.

Dans une voiture, la place d'honneur est à droite, en se plaçant dans le sens de la marche. C'est, en effet, ce côté qui risquait le moins d'être accroché au temps des carrosses, puisque, à l'inverse de maintenant, ils « prenaient leur gauche » ; malgré son illogisme, l'usage s'en est conservé.

**Les distributions de prix.** — L'autre jour, un manman grondait très fort son jeune fils qui n'avait point reçu de prix.

— Mais, si je n'ai pas de prix, dit fièrement le petit garçon, c'est que je ne l'ai pas voulu !

— Comment cela, petit monstre ?

— C'est que j'aurais dû le montrer à grand-papa qui m'aurait embrassé. Et tu sais comme il prise !

**Si c'est un baiser.** — Un pasteur commentait la Bible dans un pensionnat de jeunes filles.

— Il faut apprendre à souffrir sans se plaindre, disait-il à ses jolies disciples. Ayez toujours présentes ces paroles des Saintes-Ecritures : « Si l'on vous donne un soufflet sur la joue droite, présentez aussitôt la joue gauche... »

— Mais, fit à mi-voix une espiègle de quinze ans, si c'est un baiser qu'on vous donne ?

Le pasteur sourit et ne répondit pas.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite.)

Le vin nouveau qui n'est pas encore bien cuic et fermenté approche fort du tempérament et des facultés du moust. Car il digère difficilement et ne passe pas aisément par les boyaux ny par les veines et ne provoque aucunement d'urines; mais celui qui est assez cuic est dépuré de tous excréments est facilement digéré, et soudainement distribué, oste les inflammations des hypochondres, délivre les obstructions, fait passage aux superfluïtes, provoque les urines et les sueurs et fait bien dormir, tellement qu'il a beaucoup de vertus toutes contraires aux vices que nous apercevons au moust. Et comme en nostre pays et autres lieux froids le vin nouveau suffisamment esbouilly et déséqué est plus plaisant au goût; aussi est-il plus chaud que le vieil; au contraire de celui qui naît es contrées chaudes. Aussi nos vins viels ne font-ils pas si tost mal à la teste que les nouveaux parce qu'ils eschauffent moins et ont moins de force... Or quoy que les vins estrangers, qu'on fait venir des regions chaudes, nous semblent être gracieux au goût, si n'en faut-il pas toutefois user que bien à propos, d'autant qu'outre leurs qualités manifestes, ils en ont encore d'autres occultes qui par une antipathie nous sont autant ennemies qu'elles sont familières et amies par une sympathie aux habitans du terroir où tels vins croissent.

Les saisons de l'année sont de température différente, et ne faut point douter que nos corps ne deviennent tels qu'elles sont. Car le temps chaud nous eschauffe, le froid nous refroidit, le sec nous dessèche et l'humide nous humecte. De là vient qu'en chaque saison, diverse humeur abonde au corps.

Puis donc qu'il est besoin de changer le régime, selon le changement des complexions et la variété des humeurs qui sont excessives au corps, il est nécessaire pour entretenir sa santé de diversifier la manière de vivre, selon la diversité des saisons. Car une mesme façon de vivre ne peut être convenable en tout temps.

*Comment il se faut gouverner en hiver.*

Ce n'est pas sans cause que l'hiver a toujours les larmes à l'œil. Car il est fort esloigné du soleil, son père, qu'il ne peut pas estre eschauffé de ses rayons. C'est pourquoy il a le chef tellement morfondu que l'humidité en découle de tous costez... Aux cours jours le soleil arreste si peu autour de nostre hémisphère et si est tant esloigné de nous qu'il ne peut eschauffer et des-